



Compte-rendu du CA de l'APEL Saint Jean Hulst du 25 mars 2013

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Saint Jean Hulst s'est réuni sur convocation du président.

Présents : Emmanuelle Bouteiller, Cyril Duault, Camille de Dumast, Thérèse Dufournet, Guillaume Duval, , Jérôme Furgé, Hélène Genuyt, Christine Jourdan, Isabelle Lanne-Chesnot, Olivier Mauratille, Florence de Raucourt, Olivier Sudan, Philippe Rougevin-Baville, Philippe de Cibeins, Valentine Bourson, Jacques Haëntjens, Sophie de la Foye.

Excuses : Loïc Flichy, Edwige Zbinden, Sylvie Marchal, Catherine Besse

1 – Entretien avec Marie Hélène Delouis

-En introduction, Marie Hélène Delouis nous informe que suite à la manifestation contre le mariage pour tous du 24 mars des élèves sont venus à l'école le lundi avec le sweat de la manif pour tous. Certains professeurs ont demandé aux élèves de rentrer chez eux pour se changer.

- Les tourniquets

MHD→ Ils remplissent bien leur fonction de savoir si l'enfant est dans les murs ou pas.

Globalement le système est bien vécu par les enfants et la fiabilité est plutôt bonne.

Le développement que nous aurions pu faire est de le personnaliser pour chaque badge mais la solution est trop coûteuse et ne permet pas les imprévus d'emploi du temps fréquents.

APEL →Peut-on assouplir l'interdiction (sauf raison médicale) de sortie des demi-pensionnaires au déjeuner ? Cas des enfants invités ponctuellement (favorise amitiés difficiles à cet âge), ou des heures de cours annulées permettant de rentrer.MHD→ Il est possible d'autoriser la sortie des élèves inscrits à la cantine pendant le déjeuner si cela reste exceptionnel car cela peut devenir très lourd en termes de gestion de personnel.

Les badges des demi-pensionnaires ne leur permettent pas de sortir, il faut donc une autorisation individuelle de la vie scolaire, transmise au portier, ce qui mobilise des ressources. Dans tous les cas, il faut faire une demande à l'avance par écrit ou par courriel par les parents auprès du responsable de vie scolaire.

- Ecole directe

MHD→ La charte d'utilisation sera diffusée aux professeurs et aux parents. Elle sera validée prochainement en conseil d'établissement.

MHD→ Le cahier de texte électronique a besoin d'un peu de temps pour que son utilisation soit normalisée. Toute erreur de note peut être corrigée par un professeur même après la clôture de la période. Il faut demander au responsable de niveau de faire le changement de note en cas d'erreur.

APEL→Attention à l'anticipation du remplissage des notes par le professeur avant qu'elle soit communiquée à l'élève.

MHD→ La messagerie va être probablement abandonnée en début de la prochaine rentrée scolaire car jugée pas assez pratique à l'usage.

2 - Point débrief de la réunion d'Olivier avec la direction

→ Selon la direction les familles sont assez préoccupées en cette période par les dossiers scolaires, et notamment le système APB qui a montré quelques problèmes de fonctionnement. Marie-Hélène suggère de mettre en place un entretien avec M Lallemand & Marie-Antoinette Lecallier pour essayer de passer en revue ces problèmes et la manière de répondre au mieux aux questions des parents. Jérôme Furgé pourrait mettre cela en place.

→ Un Groupe de travail sur les rendez-vous parents / professeurs se met en place et sera mené par Claire Laviron (c-laviron@saint-jean-hulst.com) et Isabelle Chesneau.

→ Il pourrait être intéressant de réfléchir ensemble au sujet du WIFI à l'école, au-delà de la classe numérique testée à la rentrée prochaine, notamment pour les professeurs d'être « connectés.

Quelques exemples d'applications (appel en direct, partage de documents, mise à jour du cahier de texte en direct. Cependant des questions se posent : quid de l'accès des élèves aux connections WIFI ? Quelles protections possibles ? Quels risques sur la santé ?

Groupe proposé à Jacques Haëntjens, Philippe de Cibeins et Catherine Besse (ou Cyril Duaut)

→ Alcool lors des fêtes organisées à l'intérieur de l'Établissement : pour la direction la réponse reçue est très générale, et ne permet pas de se prononcer. Elle va donc faire à la Mairie une demande de dérogation générale concernant la fête de Charité, le dîner des bénévoles, le dîner de fin d'année et la fête de l'APEL.

→ Dossiers Histoire de l'Art : Selon l'APEL il semblerait que les thèmes et les dossiers d'Histoire de l'Art soient traités de manière très variables, avec des règles pas toujours homogènes, ce qui génère stress et incompréhension auprès des enfants. Comment pourrait-on uniformiser ces dossiers ?

MHD : Ces dossiers sont en effet un peu moins formalisés car encore nouveaux. Le thème de chaque dossier est choisi dès le début de l'année, ce qui laisse du temps aux élèves pour s'organiser. Par ailleurs, ce ne sont que des professeurs volontaires ; ils sont donc plus motivés.

3 - Point pastorale

Les membres du CA échangent sur les propositions possibles pour animer la pastorale des parents.

Ces points seront ré-abordés en détail avec la direction et les pères Eudistes lors d'une prochaine réunion.

4 - Point TU

→ Articles en cours de rédaction dont un avec le père Grosjean sur l'amour en général et sa place dans la vocation, un autre sur l'interview d'une personne du clerc, un autre sur Teen stars.

→ Il faut finaliser les articles pour le 10 avril.

→ **Appel d'Hélène : qui prend la suite du TU l'année prochaine ?**

5 - Point collège : Compte-rendu réunion collège du 01.03 et 22.03

→ **Présents** : Thérèse Dufournet et Christine Jourdan (« APEL »), Chantal Richard (« CR », Directrice Etudes Collège)

→ **Contexte** : L'APEL souhaite établir contact pour le collège, comme au lycée et à l'école ; quelles attentes de CR vis-à-vis de l'APEL ? CR preneuse d'informations et de remontées, toujours intéressantes.

→ **Points positifs soulignés par l'APEL** :

- Equipement informatique des salles de classe qui permet aux élèves, dès la 6^{ème}, de réaliser des exposés bien illustrés et présentés. Bonne formation aux outils bureautique + support valorisant + libère la parole.

- Création d'une option Européenne.

→ **Demandes et suggestions** :

- **Créer plus d'occasions festives à l'école** : le succès du cinéclub montre qu'il y a une vraie attente des collégiens ; cela permettrait de créer une ambiance plus détendue entre encadrants et élèves, et entre élèves même (décloisonnement des classes)

- **Quid d'assouplir l'interdiction pour les demi-pensionnaires de déjeuner à l'extérieur** : cas des enfants invités ponctuellement, ou des heures de cours annulées permettant de rentrer.

- Réponse CR : à voir ; badge demi-pensionnaires empêchent sortie jusqu'à 15h30, process à mettre en place ; pb du gâchis de nourriture (APEL : Scolarest dit savoir gérer absences, en réunion Restauration). CR : Une salle de permanence « jeux de société » sera prochainement ouverte à l'heure du déjeuner – projet de début d'année qui met un peu de temps à déboucher. Il y aura toujours une permanence « étude » en parallèle. L'APEL apprécie cette excellente idée, et maintient sa demande d'assouplissement.

- **Quid d'une création d'une salle pour prendre un déjeuner fournis par les parents**, si besoin équipée par l'APEL (micro-ondes), et avec participation financière (surveillance, infrastructure, ménage...)

- Réponse CR : pas de salle disponible à sa connaissance. pb de réglementation hygiène à vérifier avec services vétérinaires départementaux (ex : repas au frigo le matin ?) ; contrainte de préparer le matin (parent) + de porter en plus du sac d'école (enfant) ; si succès, environnement collectif comme la cantine, attente micro-ondes ; proposition dans le passé aux parents d'enfants allergiques d'une solution à <3€ : pas d'intérêt sur une dizaine de familles consultées => APEL comprend ces arguments, demande récurrente mais pas forcément réaliste des parents soucieux du coût de la cantine au collège.

- **Pb d'information sur les absences de professeurs** : ce sont souvent les enfants qui apprennent incidemment aux parents qu'ils ont passé plusieurs heures en permanence.

- Réponse CR : parents prévenus quand ils ont une décision à prendre sur la présence de leur enfant le lendemain ; mais info systématique retirée des cahiers de correspondance (mauvais impact en communication) ; un des plus du privé : garantir aux parents que les enfants sont pris en charge aux heures prévues.

- Réponse APEL : très juste, nécessité donc de demander leur accord aux parents ; parents prennent leur responsabilité quand ils acceptent que leur enfant soit libéré. Possibilité d'utiliser Ecole Directe pour que les parents trouvent l'information sur absence des professeurs (ex : prof noté absent dans le CTE à la date du jour) ? A étudier, répond CR.

- **Mutualisation des fournitures d'art plastique** : CR : l'expérience de cette année ne sera pas reconduite, l'école a sous-estimé le coût des listes d'art plastique (APEL : autour de 50€ dit l'APEL, et 5€ de fil de fer, tout en 1.400 exemplaires cette année), et s'oriente vers un achat groupé par l'école l'an prochain pour les fournitures exclusives d'art plastique. Mais problème des élèves qui s'approprient les fournitures communes (crayons bleus disparaissent avant les DS de géographie...)

- **Plus généralement, pb du coût des voyages et retraites** : l'APEL cite un élève de troisième qui n'ira pas à la retraite de confirmation pour cette raison, et qui ne sait à qui demander pour un allègement de coût ; hésitation des familles à se signaler comme justes financièrement.

- Réponse CR : certaines écoles lissent le prix du voyage en augmentant la scolarité sur 5 ans, pas SJH ; quasi impossible d'organiser voyage en-dessous de 100€/j ; l'école a conscience que c'est une somme et limite voyages au niveau des 5^{èmes} ; aide prévue dans les prix légèrement majorés pour permettre une entraide ; appel direct des familles dont l'école connaît les difficultés (ex : scolarité réduite déjà) ; lors des réunions de présentation des voyages, professeurs demandent aux familles de se signaler.

Réponse APEL : bien de pas lisser pour responsabiliser les familles ; parents parfois réticents à signaler pb à un adulte connaissant l'élève ; prévoir un contact neutre ? Offrir la possibilité de cocher d'entrée un tarif « entraide » sans avoir à le justifier (test sur l'an prochain pour voir si beaucoup d'abus) ? Fonds de la caisse d'entraide de l'OGEC utilisés en totalité ? Nécessaire que l'école se limite sur les coûts en amont (APEL consciente que certains parents sont demandeurs de toujours plus d'activités extra-scolaires, et que d'autres ne savent pas refuser cette opportunité à leur enfant, quoiqu'il leur en coûte).

- **Utilisation du manuel électronique à l'écran pour alléger le coût des cartables** :

l'achat d'un manuel papier donne souvent accès aux droits électroniques du manuel, remarque l'APEL. CR : l'utilisation de pages à l'écran pour diminuer poids des cartables est à l'étude. Mais toutes les matières ne s'y prêtent pas, et la projection verticale est beaucoup plus fatigante que la lecture horizontale.

6 – Point École directe - compte rendu réunion du 22/02/13

Présents : Madame de Dumast, Michel Hadengue, Christine Jugand, Christophe Lefebvre, Guy Mainard, Inès Mouillefarine, Chantal Richard, Sabine des Rieux, Valérie Saffary.

→ **Connexion trop lente** : Statim (fournisseur Ecole Directe) s'engage à veiller à ce problème sur le serveur.

→ **Déconnexion intempestive** : est automatique par mesure de sécurité au bout de 10 min si aucune saisie n'a été faite.

→ **Code d'accès** : réfléchir à mettre en place la récupération automatique du code perdu par Statim et à la diffusion d'un code par famille uniquement par St Jean. Statim en revanche a fait le choix d'une mise à jour de tous les codes à chaque début d'année pour des raisons de sécurité.

→ **Enregistrement de la saisie des notes** : est fait actuellement vers 20h puis à 8h. Statim propose une mise à jour vers 1h27 au lieu de 20h.

→ **Notes en dessous de la moyenne en gras** : choix déterminé en fonction d'une demande nationale. Statim peut étudier la possibilité d'un bouton spécifique pour St Jean.

→ **Comptabilité** : Envoi d'une facture ou d'un avoir en saisie manuelle directement sur le compte Ecole Directe de la famille avant que le service compta n'ait eu le temps de valider cette facture. Statim en prend note et va réfléchir au moyen de remédier à ce problème. Remettre l'échéancier à jour pour les familles qui ont choisi de régler la scolarité en une seule fois en novembre. Statim propose éventuellement d'installer un bouton de remise à jour de l'échéancier lors de la saisie des chèques dans le logiciel de comptabilité.

→ **Messagerie parent Primaire** : Statim confirme que les familles du primaire ont la possibilité de répondre au message qui leur est adressé.

→ **Lien actif vers Ecole Directe sur l'alerte mail** : actuellement, l'alerte mail d'un message Ecole Directe n'a pas de lien actif pour se connecter directement sur le portail d'Ecole Directe. Statim va le rétablir.

→ **Souplesse de la messagerie** : l'intégration d'une image dans le corps de texte d'un message, possibilité de mettre un destinataire en copie d'un message, possibilité d'avoir l'historique d'un échange de messages entre 2 destinataires. Pas d'amélioration possible, la messagerie Ecole Directe n'est pas l'équivalent de la messagerie Outlook. Faire passer le document en pdf

→ **Possibilité d'imprimer un message reçu** : Statim étudie la demande, en créant un bouton en plus

→ **Alerte mail reçu en double exemplaire** : veiller en interne à procéder à la bonne sélection sur Charlemagne. Statim propose une seule adresse mail par famille.

→ **Accès à Ecole Directe sur Ipad** : Christophe Lefebvre préconise l'utilisation de Chrome plutôt que Safari. De plus, sur la 1^{ère} page du portail Ecole Directe est proposé le téléchargement de l'application.

Réfléchir à une communication en début d'année sur les fonctionnalités d'Ecole Directe.

- 7 Autres

Jacques est seul sur la maintenance du site. Emmanuelle propose son aide avec Philippe.

- 7 Prochain CA fixé au 24 avril 20h